

INDEX DE L'EGALITE PROFESIONNELLE POUR L'ANNEE 2022

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Motif de non calculabilité : Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	15.22
Résultat final en nombre équivalent de salariés	1.10
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus	35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité : Absence de retours de congé maternité

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	1
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	0

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	35
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	45
Résultat final sur 100 points	Non calculable
Mesures de corrections prévues	-